



Président : Monsieur Jean Paul KERIHUEL
7 allée Mme de Lafayette 29290 - ST RENAN

Réunion de la Commission le 3 mars 2016 au siège

La réunion débute à : 10H30

Présents : JP KERIHUEL – J GIRAUD – P LEGATTE – J MARGUET – M MASUCCI – JL VADAKARN – D VAUCOULOUX

Excusés : C GARRET– A BRIMBOEUF

CHIENS DE CONDUITE

STATISTIQUES 2015 et quelques prévisions 2016 (à fin février 2016) - J GIRAUD

LES LICENCES

En 2015, le service Licence de la Centrale a enregistré pour la Commission troupeaux 355 chiens au FAPAC, dont 10 chiens rattachés également à une Licence conducteur. Ce qui explique que nous indiquons avoir 365* licences.

Les 355 conducteurs se répartissent de la manière suivante :

132 agriculteurs
16 ayant conduit avant la licence (2002)
23 qui ont été finalistes
184 particuliers

Nous avons réalisé **95 nouvelles licences** avec :

- 56% de CACCBT, 34% d'agriculteurs, 8% de finalistes et 2% de conducteurs ayant conduit avant 2002 (Souvent les finalistes, sont également agriculteurs et ont commencé les concours avant 2002, ils n'ont pas été comptés plusieurs fois, ils sont classés en « agriculteurs »)

Les CACCBT (53) utilisés en 2015, ont été délivrés par :

P HAEYAERT	19
E SERCLERAT	6
G LALANDE	8
J MARGUET	4
P TROLLIET	3
D VAUCOULOUX	3
M PILLARD	2
G SCHNEIDER	2
B GIRAUT – D FISCHER - C METENIER - H CORNIER - JL VADAKARN – JM JOLLY :	1

Les races enregistrées en 2015 se déclinent de la manière suivante :

- 96 chiens (soit 27%) de races autres que Borders (248) et Kelpies (11).
- 55 Bergers Français (27 B Beauce, 13 B Pyrénées, 9 Picards, 3 Briards, 2 bouviers des Ardennes et 1 bouvier des Flandres)
- et : 6 Beardeds, 4 BA, 8 Bergers australiens, 11 Bergers belges, 1 Bergamasque, 4 Bergers hollandais, 3Bouviers Australiens, 2 Bergers Catalan, 1 Shetland, 1 Collie à poil court.

Les engagements en concours

En concours, à fin décembre 2015, le nombre de licenciés (FAPAC) ayant participé par niveau est le suivant :

85 N1, 125 N2, 131 N3

Ce qui veut dire, que 14 concurrents ont la licence, mais n'ont pas participé

Au total, nous avons passé :

171 N1, 286 N2 et 408 N3

LES CONCOURS

En 2015 nous avons réalisé 34 concours (IR) pour 36 en 2014, 32 en 2013 et 17 en 2009

(Prévu 2016 : 27 concours dont 23 IR, 3 continentaux et 1 FCI)

Les jugements : Nous avons 10 juges « Actifs » qui ont jugé en 2015

P LEGATTE & C METENIER : 7 concours

JL VADAKARN : 5 concours

J MARGUET : 4concours

M PILLARD : 3 concours

E SERCLERAT, JM JOLLY, P HEINTZ : 2 concours

D SCHWARTZ, H CORNIER : 1 concours

JM JOLLY, J MARGUET, P LEGATTE, ont jugé le championnat

Les CANT

En 2015, nous avons réalisé 36 CANT qui ont été jugés par

(Prévu 2016 : 25 à fin février)

C METENIER : 12CANT

M PILLARD : 10 CANT

H CORNIER : 6 CANT

JL VADAKARN et J MARGUET : 2 CANT

P LEGATTE: 3 CANT

JM JOLLY: 1 CANT

Il est rappelé que les CANT ne peuvent être organisés, que par des ACT (Associations Canines Territoriales) ou par les clubs de races. Les clubs d'utilisations même affiliés, ou toute autre association canine, y compris les moniteurs troupeaux ne peuvent organiser de CANT (Cf. Règlement)

Pour les CANT « Bovin » la Commission demande à Jean Marguet (Juge Bovin) de réaliser un cahier des charges qui sera validé lors de la prochaine réunion des juges.

Concours continentaux (hors Kelpies et Borders)

La Commission a examiné le « projet » réalisé par le groupe de travail et débattu sur les caractéristiques techniques proposées.

Pour la Commission, il en ressort, que ce projet doit évoluer dans les mois à venir et après les retours sur les concours prévus en 2016.

Dans l'attente, il est proposé les dispositions suivantes :

LE NOM : **Concours « Continental ».**

LA FORME : Ce type de concours, propre à certaines races de chiens de bergers, **n'aura pas de passerelle vers l'inter-races**, il sera cependant géré comme un inter-races par la Commission avec le groupe de travail concerné, mais les résultats obtenus par les concurrents n'auront aucune incidence sur les résultats de l'inter-races. Ainsi :

- Le CACCBT et la licence sont indispensables
- Le règlement est celui des concours inter-races sauf dispositions particulières au niveau de la grille de pointage.
- Le nombre de concours par chien/niveau/an, n'est pas limité (un même chien pourra faire 5 continentaux et 5 inter-races)
- Attribution d'une seule coupe de France en N3 (la première sera organisée en 2017), avec 2 juges pris en charge et désignés par la Commission sur proposition du groupe de travail. Une personne référente en matière d'élevage ovine devra être également présente pendant la durée des épreuves.

Inter-race - Définition précise du « Cheptel » pour la sélection des N3

A la demande d'un organisateur de concours, il est précisé ce que la Commission entend par « Cheptel » pour la sélection des concurrents de N3, qui sera réalisée à compter de la saison 2016, sur les 2 meilleurs concours, avec 2 juges différents et 2 cheptels différents.

Il s'agit d'un *Troupeau d'ovins, élevés par un même éleveur ou un groupement d'éleveurs de façon similaire*. Pour l'identifier l'organisateur devra communiquer au juge son numéro de cheptel et celui-ci, le précisera au secrétariat de la Commission.

En cas d'insuffisance de brebis, sur un même concours, il pourra y avoir le regroupement de plusieurs cheptels. Les cas particuliers devront être soumis au juge et en cas de litige, c'est la Commission qui statuera.

Il n'est pas interdit à un concurrent de concourir plusieurs fois la même année sur le même cheptel, mais pour sa sélection les deux concours qui compteront devront être réalisés sur des cheptels différents.

Championnat de France IRO 2016

Il aura lieu à SAINT BONNET LE COURREAU les 15, 16 et 17 juillet

La Commission a validé la liste des chiens présélectionnés et suite au désistement de Delphine VAUCOULOUX qui doit juger ce championnat, elle a retenu le chien classé 21^{ème} en application du règlement : *Dans le cas où des chiens de races bergères ou bouvières non représentées dans la sélection des*

finalistes pour le Championnat de France, occuperaient les places de 21^{ème} et immédiatement suivantes, la sélection peut leur être étendue

Jury proposé : **Philippe HEINTZ**
Charles METENIER
Delphine VAUCOULOUX-HERBAUT

Réunion des juges en fin d'année

La prochaine réunion de juges aura lieu les 31 octobre et 1^{er} novembre 2016 à ST JUSTIN dans les Landes. L'hébergement et les repas seront pris en charge par la Centrale, mais les frais de déplacement seront à la charge des intéressés.

Le CACCBT

La Commission souhaite revenir sur les modalités de délivrance et d'organisation des CACCBT

Ainsi, elle propose qu'à l'avenir et dès l'approbation de ce compte rendu par le Comité :

- Les CACCBT ne soient délivrés que par des juges troupeaux qui ne devront pas juger leurs propres élèves (les coordonnées du formateur devront apparaître sur le certificat)
- Les séances de CACCBT ne devront être organisées que par des structures cynophiles affiliées (clubs affiliés, y compris les clubs de race) ou chez des moniteurs agréés troupeaux. Pour la couverture du juge un ordre de mission devra être demandé à la CC par l'intermédiaire du secrétariat de la Commission.
- Rappel : Le CACCBT doit être inscrit sur le carnet de travail
- Les juges devront être défrayés suivant le tarif en vigueur (0,40€/km). Une redevance de 3.00€/chien sera remise au juge qui la transmettra au secrétariat de la COM, avec son rapport de jugement

QUESTIONS DIVERSES

Commission FCI

Un Concours FCI Trad. style, organisé par le club de Sucy en Brie va avoir lieu les 14 et 15 mai. Il semblerait que par le nombre de concurrents inscrits français et étrangers ce concours soit déjà un succès. Les organisateurs ont à cœur de bien faire mais quelques points du règlement FCI interpellent la Commission.

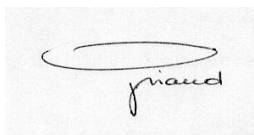
Jean Luc Vadakarn va recenser les questions et les faire remonter à notre président Jean Paul Kerihuel pour la réunion FCI qui aura lieu en juin.

Candidatures pour être Juge Troupeaux :

Parmi les candidatures pour entrer dans la formation de juge, la Commission propose celle de **Mathieu MONTALLIE** agriculteur, éleveur d'ovins, de bovins et de caprins dans la Loire.

La réunion se termine à 16H03

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'GIRAUD', with a large, stylized flourish above it.

Jacqueline GIRAUD

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'KERIHUEL', with a large, stylized flourish above it.

Jean Paul KERIHUEL